

PROCES –VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

L'an Deux Mil vingt le 6 MARS à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard LACOEUILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Février 2020

Présents : M. LACOEUILLE / Mme PELLETIER / M. MIRGALET / Mme MANDIN / M. BORDES / Mme GIROUX-MALLOT / Mme COLLIGNON / Mme MALTAT-YAMEOGO / Mme LE FLOCH.

Pouvoirs : M. EDRICH / Mme DECELLE.

Absents : M. FOUCAUD.

Secrétaire de séance : Mme LE FLOCH.

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Après avoir adopté le compte de gestion 2019 du comptable du trésor, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents a approuvé le compte administratif 2019 et statué sur les résultats de l'exercice écoulé du budget principal et du budget annexe du Foyer Résidence.

Soit pour le budget principal un excédent cumulé hors restes à réaliser de 708 398.59 €. Les restes à réaliser (dépenses – recettes) s'élevant seulement à 17 069 € compte tenu de la fin des travaux d'aménagement du bourg et des 2 premières tranches des travaux de restauration générale de l'église.

Le budget annexe « Foyer Résidence » présente quant à lui un excédent cumulé de 535 365.35 € et les restes à réaliser, dépenses s'élèvent à 82 000 €.

Ces résultats excédentaires seront repris intégralement au budget primitif 2020 qui sera voté ultérieurement par la nouvelle équipe municipale.

PROPOSITION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SDEG 16 POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE :

Considérant la suppression prochaine au 1^{er} Janvier 2021 des tarifs règlementés d'électricité, la commune accepte d'adhérer au groupement de commandes qui sera prochainement lancé par le Syndicat département d'électricité et de gaz de la Charente pour l'achat d'électricité, de fournitures et de service pour les tarifs bleus. L'ensemble des prestations relatives à la mise en concurrence proposées par le SDEG 16 à ses communes adhérentes seront gratuites et une convention sera signée.